



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 19 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix neuf juillet à dix sept heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 13 juillet 2021, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, -Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2021D1-1-2-122

OBJET : SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS **ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES**

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal, LE CORRE Christiane, Madame MAERTEN Marie Bernard, et BOYER Serge.

Absents excusés :

Monsieur Jean DUPUY, Monsieur Guy MERIEL, Madame FILLATRE Francine, (a donné pouvoir à E.DELFARIEL), DOUSSON Bruno (a donné pouvoir à JP DELACHOUX), RATTO Stéphan (a donné pouvoir à JP TERRENNE)

Assistaient à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Mme DABERNAT Chrystelle : Attachée Territorial

Madame MAERTEN Marie Bernard a été désignée secrétaire de séance.

2021D1-1-2-122

OBJET : SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Deux Rives a lancé une consultation par voie de procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Elle concerne les services de télécommunications pour la période 2021 à 2024.

Les prestations sont réparties en 3 lots :

Lot	Désignation
1	Téléphonie fixe pour les sites reliés à la fibre optique Service de téléphonie fixe et accès internet pour les sites reliés à la fibre optique
2	Téléphonie fixe pour les sites non reliés à la fibre Service de téléphonie fixe et accès internet pour les sites communautaires non reliés à la fibre optique
3	Téléphonie mobile en flotte comprenant la fourniture de matériel associé et forfait data

La Commission des Plis s'est tenue le 15 juillet 2021 pour le jugement des offres.

Les critères de notation des offres pour l'ensemble des lots sont :

Critères	Pondération
1-Valeur technique	60.0 %
1.1-Qualité de la solution (infrastructure/sécurité du réseau, qualité de l'architecture de raccordement ou des solutions techniques proposées, fonctionnalités et services, engagement de performances et qualité de service, outil de gestion en ligne)	30.0 %
1.2-Qualité du projet (organisation de la mise en œuvre de la solution avec la continuité du service, planning et respect des délais, organisation de la gestion et suivi du marché, désignation d'un interlocuteur unique)	30.0 %
2-Prix des prestations	40.0 %

LOT 1 : TÉLÉPHONIE FIXE POUR LES SITES RELIÉS À LA FIBRE OPTIQUE

Une seule entreprise a remis une offre à savoir :

Entreprises
ARIANE NETWORK (81 000 ALBI)

Au vu du rapport d'analyses qui lui a été proposé, la Commission des Plis a validé l'attribution de l'entreprise ARIANE NETWORK pour un montant estimatif (basé sur une simulation tarifaire) de 63 900,00 € HT .

LOT 2 : TÉLÉPHONIE FIXE POUR LES SITES NON RELIÉS À LA FIBRE OPTIQUE

Deux entreprises ont remis une offre à savoir :

Entreprises
STELLA TELECOM (06 560 VALBONNE)
SFR (75015 PARIS)

Au vu du rapport d'analyses qui lui a été proposé, la Commission des Plis a validé le classement suivant :

Classement	Raison sociale du soumissionnaire	Montant H.T. sur la base du détail quantitatif estimatif
1	STELLA TELECOM	4 282,92 €
2	SFR	5 626,80€

LOT 3 : TÉLÉPHONIE MOBILE

Quatre entreprises ont remis une offre à savoir :

Entreprises
STELLA TELECOM (06 560 VALBONNE)
MY MOBILE STORE (34200 SETE)
ORANGE (92 130 ISSY LES MOULINEAUX)
SFR (75015 PARIS)

Au vu du rapport d'analyses qui lui a été proposé, la Commission des Plis a validé le classement suivant :

Classement	Raison sociale du soumissionnaire	Montant H.T. sur la base du détail quantitatif estimatif
1	STELLA TELECOM	11 006,60 €
2	SFR	19 011,40€
3	ORANGE	26 119,10€
4	MY MOBILE STORE	36 543,96€

En conséquence, le Président propose :

- d'attribuer le lot 1 intitulé « Téléphonie fixe pour les sites reliés à la fibre optique » à ARIANE NETWORK pour les montants figurant dans son bordereau de prix unitaires;
- d'attribuer les lots 2 et 3 intitulés « Téléphonie fixe pour les sites non reliés à la fibre optique » et « Téléphonie mobile » à STELLA TELECOM pour les montants figurant dans les bordereaux de prix unitaires respectifs aux deux lots;
- de l'autoriser, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'attribuer le lot 1 intitulé « Téléphonie fixe pour les sites reliés à la fibre optique » à ARIANE NETWORK pour les montants figurant dans son bordereau de prix unitaires;
- d'attribuer les lots 2 et 3 intitulés « Téléphonie fixe pour les sites non reliés à la fibre optique » et « Téléphonie mobile » à STELLA TELECOM pour les montants figurant dans les bordereaux de prix unitaires respectifs aux deux lots;

- d'autoriser le Président ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents.

Fait à Valence d'Agen, le 19 juillet 2021
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 20 juillet 2021

Le Président de la Communauté de Communes des
Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le
Affiché sur le panneau des annonces légales le

21 JUIL. 2021

21 JUIL. 2021

AR PRÉFECTURE

SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS
ATTRIBUTION D'UN MARCHE PUBLIC DE SERVICES

Numéro de l'acte :	201D1_1_2_122
Date de la décision :	19/07/2021
Identifiant unique de l'acte :	082-248200016-20210719-201D1_1_2_122-DE
Acte transmis par :	FURLAN Sophie
Collectivité emettrice :	CC DEUX RIVES
Date de l'accusé de réception :	21/07/2021
Nature de l'acte :	Délibérations
Matière de l'acte :	Commande Publique / Marchés publics / marchés en procédure adaptée (hors maîtrise d'oeuvre (
Document :	99_DE-082-248200016-20210719-201D1_1_2_122-DE-1-1_1.pdf (Document original)
Date de dépôt de l'acte :	21/07/2021 10:29:17
Date d'envoi de l'acte :	21/07/2021 10:32:07
Date de réception de l'AR :	21/07/2021 10:34:02